

ETAT DU DIOCESE DE RODEZ en 1771.

VINES et BRIEU ou CANTOINET.

I.

- 1-Nom de la paroisse:VINES-BRIEU ou CANTOINET (1)
- 2-Nom du Patron ou Collateur:M.le prévôt de Montsalvy.
- 3-Subdélégation de Mur-de-Barres,présidial et ressort de Rodez.
- 4-Distance de Rodez:10 lieues.
- 5-Moyens pour y envoyer les lettres et paquets de Rodez:par le porteur de Laguiole ou du Mur-de-Barres;ce dernier est plus commode,pourvu qu'il soit exact à remettre les paquets.
- 6-Il n'y a point de presbytère.Les anciens titulaires ont laissé dépérir ou vendre six deux maisons qui appartenaient au bénéfice selon la tradition des anciens.Le curé actuel prend des expédients pour se faire loger.
- 7-L'air est salubre,mais le froid est violent pendant l'hiver par la quantité de neiges frimas et par la proximité du Cantal.

II.

- 1-Nom du seigneur: Madame la Comtesse de Chayladet ( 2 ) et Mr le Marquis de Montvalat sont les seigneurs hauts de la paroisse.Il y en a quelques autres qui y ont quelques directes qui ne sont pas considérables.
- 2-Les droits consistent en grains,comme seigle,avoine,poules,corvées,quelque argent et les droits de lods.
- 3-Il n'y a point de dîme inféodée qui dépende de la paroisse.

III.

- 1-Le nom du principal décimateur est Jean-Baptiste DUBORN,prieur curé de la paroisse. Mais il y en a quatre autres qui y perçoivent aussi la dîme,qui sont: Mr le prieur de Laussac;le chapitre de Conques;les religieux de Bonneval et Mr le prieur de Ste-Geneviève qui prend en seul la dîme d'un village composé de 25 familles et dont le prieur curé susdit est obligé de faire tout le service spirituel gratis.
- 2-Le prieur curé susdit peut percevoir pour sa cote-part,années communes,en seigle,avoine,blé,sarrasin ou orge,environ 190 setiers;M.le prieur de Ste-Geneviève,environ 50 et le carnelage;le chapitre de Conques,environ 10;M.le prieur de Laussac,8 et le carnelage;les religieux de Bonneval,environ 15 et le carnelage.

IV.

- 1-Il faudrait 6 heures de temps à un homme à pied pour faire le tour de la paroisse d'un village à l'autre,sans comprendre les précipices ou travers,et 2 h 1/2 pour aller d'une extrémité à l'autre.
- 2-Il y a 892 habitants dans la paroisse,y compris les enfants.
- 3-Le bourg principal de la paroisse,nommé VINES,fournit 293 habitants.
- 4-Il y a cinq villages qui dépendent de l'église de VINES:
  - 1-Roqueplane qui fournit 18 habitants.
  - 2-Batdour où il y a 16 habitants.
  - 3-La Bastide : 142 habitants.
  - 4-Le Pont de Tréboul,12 habitants.
  - 5-Anterrieux où sont 52 habitants.
- 5-Il y a une église succursale où se font tous les offices,fêtes et dimanches,et où on administre les Sacraments,qui est dans le bourg nommé CANTOINET,qui fournit 92 habitants.Il y a trois villages qui dépendent de cette église,qui sont:
  - 1-Cissac,composé de 122 habitants.(3)
  - 2-Les Capelles qui fournit 66 habitants.
  - 3-Brieu qui en fournit 26.

## V.

- 1-Il y a le curé et deux vicaires. Il y a eu jusqu'ici un secondaire aussi pour un bien de paix.
- 2-Les deux vicaires ainsi que le secondaire sont stipendiés par le curé.
- 3-Il y a trois prêtres fraternisants dont l'un sert de secondaire; les autres disent la messe dans des chapelles rurales, les dimanches et fêtes.
- 4-Il y a suffisamment de Ministres chargés du Service Spirituel de la paroisse.
- 5-Il y a dans l'église de VINES une chapelle de nomination laïque d'un fort modique revenu. (4)
- 6-Le nommé CALVET, du lieu de VINES, en est patron. Elle n'oblige pas à résidence.
- 7-Il n'y a pas des biens dépendants de Bénéfices.
- 8-Il n'y a point de logement, ni pour le curé ni pour les vicaires; chacun s'en procure un comme il peut. Mrs les vicaires se nourrissent au dépens de leur honoraire et de leur casuel.

## VI.

- 1-Il n'y a point d'hôpital.
- 2-Il n'y a point de fonds destinés pour les bouillons des pauvres.
- 3-Il n'y a ni maître ni maîtresse d'école à titre. S'il s'en trouve qui fassent cette fonction, les parents des enfants et filles leur donnent quelque petite rétribution. Il y a quelques filles dévotes qui apprennent à lire aux petites filles et leur enseignent le catéchisme.
- 4-Il y a un chirurgien dans la paroisse et autre deux à voisinage.
- 5-Il n'y a pas de sage-femme qui soit bien instruite dans cet art.

## VII.

- 1-Il y a dans la paroisse 170 pauvres, dont 76 invalides qui ont besoin de tout secours; et à l'exception de 47 familles, tout le reste de la paroisse aurait besoin de quelque secours, car la plupart n'ont presque pas de bien, et la cherté des grains les a épuisés totalement ces années.
- 2-Il y a 70 personnes de la paroisse qui mendient leur pain, sans parler d'un plus grand nombre d'étrangers qui assiègent tous les jours les portes.

## VIII.

- 1-Le seigle, l'avoine, quelque peu de blé sarrasin, d'orge et de petit froment sont les grains qu'on cueille dans la paroisse.
- 2-Le setier de seigle composé de 8 cartons, mesure de Laguiolle, pèse deux quintaux.
- 3-Il y a quelques pâtus communs dans la plupart des villages pour faire paître quelques heures du jour pendant l'été les bestiaux qui ne sont pas en grande quantité, après le nombre ci-après désigné. On nourrit encore quelques bêtes à laine et quelques chèvres.
- 4-Le grand nombre d'habitants fait qu'il n'y a pas de terres en friche, la plupart n'ayant point de bien-fonds; ils défrichent les communs pour avoir un peu de grain, ce qui réussit rarement. Les communaux étant situés en pente, les ravines emportent la terre et la récolte.
- 5-Il y a 36 paires de boeufs et 50 paires de vaches employés au labour.
- 6-Il n'y a point de fruits; la rigueur du climat n'en permettrait pas trop la culture.
- 7-De 167 familles qu'il y a dans la paroisse le curé pense, qu'à l'exception d'environ 50 familles, le reste ne recueille pas pour se nourrir à peine le tiers de l'année commune à cause du grand nombre d'habitants et du peu de terrain qu'on peut cultiver.
- 8-Dans cette insuffisance, les hommes et les garçons vont pendant huit mois dans le Languedoc, le Quercy, le bas-Rouergue et la Catalogne, et les filles dans les vallons voisins, et avec ce qu'ils gagnent ils achètent le blé et payent les charges royales.

## IX.

- 1-Il n'y a point de métier dans la paroisse.
- 2-La filature de la laine et du chanvre dont un chacun se sert pour son usage, quand il en a.
- 3-Point de commerce; un chacun vend le peu de bétail qu'il a et en achète pour ses besoins.

## X.

- 1-L'église de VINES menace ruine du côté du Septentrion, si on n'y remédie bientôt. Celle de CANTOINET est en assez bon état.
- 2-Elles sont suffisamment pourvues d'ornements.
- 3-On tâche de faire le Service décelement.
- 4-La rigueur du climat, la difficulté des chemins et la proximité des autres églises ou chapelles sont une occasion pour plusieurs de n'être pas exacts en ce point.
- 5-Il y a huit ans que le Sacrement de Confirmation n'a pas été administré aux fidèles de la paroisse.

(1)-Les réponses du curé présenteront VINES comme le chef-lieu de la paroisse et CANTOINET comme l'annexe. Les procès-verbaux de visite pastorale de 1738 considèrent au contraire CANTOINET comme l'église paroissiale et font de VINES une succursale. Les documents plus anciens donnent à la paroisse le nom de VINES et BRIEU, et BRIEU était alors l'annexe de VINES; c'est ce qui explique la réunion des deux noms de lieux. En 1728, l'église de BRIEU fut démolie et transférée à CANTOINET.

(2)-Philippe-Marie-Rose de la VAYSSIERE de Cantoinet, comtesse de Chayladet, "seigneuresse" de Cantoinet, l'Albaret et autres places. Elle s'était mariée, le 18 Décembre 1727, avec François de Dienne, comte de Chayladet, capitaine de cavalerie. Elle habitait en son château d'Allanche.

CANTOINET appartenait depuis le XIVème siècle à la famille de la VAYSSIERE. Dans les dernières années de l'Ancien Régime cette terre fut cédée, moyennant une rente foncière, et probablement en même temps que celle de l'Albaret, à Durand DAUDE, père de Claude-Guillaume-Victor qui fut député de l'Aveyron en 1831.

(3)-Il y avait encore dans la paroisse la chapelle rurale de Sainte-Madeleine de CISSAC, au sujet de laquelle un vicaire général s'exprime ainsi lors de la visite qu'il en fit en 1738: "Nous avons vérifié que cette chapelle a environ 7 toises de long, qu'elle est voûtée jusqu'à la moitié, que la voûte menace ruine... que le toit a besoin de réparation... qu'il y a deux cloches sur le pignon du fond de la nef." Il y avait une fondation faite à cette chapelle et les paroissiens se cotisaient pour l'augmenter, de façon à pouvoir faire la messe. L'évêque ordonna des réparations, décidant que la chapelle serait interdite faute de les avoir faites.

(4)-La dotation de cette chapelle, qui était dédiée à Notre-Dame de Grâce, consistait en "un pré situé dans la paroisse de Vines, affermé environ 15 Livres, quitte de charges, en 10 setiers seigle et 3 d'avoine, mesure d'Entraygues, 2 Livres et demi de cire, 4 gelines et 4 manoeuvres, que le sieur Boubal, de St-Georges d'Entraygues, doit payer, et en 2 cartons 1 gital de froment, 4 cartons 3 gitals seigle, 2 cartons 1 gital avoine et 30 sols de rente foncière levables audit VINES.

1-Il fallait 2 heures de temps à un homme à pied pour faire le tour de la paroisse d'un village à l'autre, sans passer les présidences en longueur, et 2 à 1/2 pour aller d'une extrémité à l'autre.

2-Il y a 250 habitants dans la paroisse, y compris les enfants.

3-Le bourg principal de la paroisse, nommé VINES, fournit 250 habitants.

4-Il y a cinq villages qui dépendent de l'église de VINES:

1-Boucardans qui fournit 10 habitants.

2-Latour où il y a 10 habitants.

3-les Bastide à 100 habitants.

4-Le Font de Tréhard, 12 habitants.

5-Entraygues où sont 50 habitants.

5-Il y a une église succursale où se font tous les offices, fêtes et dimanches, et où se administrent les Sacraments, qui est dans le bourg nommé CANTOINET, qui fournit 250 habitants. Il y a trois villages qui dépendent de cette église, qui sont:

1-Cissac, composé de 120 habitants. (3)

2-les Camilles qui fournit 60 habitants.

3-Brieu qui en fournit 10.